

Ne peut la payer au membre,
S'il est sans bois et sans eau...
C'est la faute, etc.

Sans l'argent des contingents
Que feront ces bonnes gens ?
S'ils n'ont de foin dans leurs bottes,
S'ils deviennent sans culottes,
A coup sûr voici le mot...
C'est la faute, etc.

Si l'inépuisable agent
Met nos scribes sur les dents,
S'ils font chétive pitance,
S'ils vivent d'air, d'espérance,
Qu'ils marmottent ou chantent haut :
C'est la faute, etc.

Si Mathieu vire à tout vent,
Et s'il est un *bon enfant*,
Si le couvent Ste-Ursule (8)
Comme le vieux château brûle (9),
Si Cochran revient sur l'eau... (10)
C'est la faute, etc.

Si tout marche à contre-sens,
Si l'on fait des vers plaisants,
Si le **Conseil est guenille**,
Ei si Stanley vous l'étrille (11),
Res *miranda populo*...
C'est la faute, etc.

(8) Le monastère des Ursulines de Québec fut partiellement incendié le 12 janvier 1834.

(9) Le château Saint-Louis fut détruit par un incendie à la fin de janvier 1834.

(10) Andrew-William Cochran, né en 1792, secrétaire de divers gouverneurs, puis greffier du Conseil législatif, juge en 1837, membre du Conseil exécutif. Mort en 1849.

(11) M. Stanley était secrétaire des Colonies en Angleterre en 1833. Il occupa de nouveau cette charge en 1841 et en 1858.

E.Z. MASSICOTTE